

<p>EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION N° 11 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MAI 2009</p>
--

**Présents pour le Conseil d'Administration** : JP Delchef (Président), Mmes D. Doyen et D. Sonveaux ainsi que MM A. Geurten, A. Kaison, L. Lopez, J. Monsieur, J. Nivarlet, J. Ringlet (Vice Président), B. Scherpereel et M. Thiry.

**Présents pour le Comité de Direction** : F. Geeroms (Directeur financier), Y. Slangen (Secrétaire général) et R. Obsomer (Directeur technique)

**Excusés** : Mme F. Charneux, Mr. M. Collard (Trésorier général)

Compte tenu des récents événements (Journée des fédérations AISF, déclarations sur les ondes de RTL du Directeur général de l'ADEPS, les articles de presse et enfin le courrier officiel de l'Adeps relatif à l'appréciation de l'administration du Plan Programme de l'AWBB), l'ordre du jour a été modifié.

## **1. L'avenir de l'AWBB**

- Le Président entame les travaux du Conseil d'Administration en rappelant le contenu du courrier officiel de l'Adeps reçu par fax le vendredi 15 mai 2009 relatif aux résultats de l'évaluation du plan programme 2009 - 2012 par l'administration des sports et plus particulièrement aux modalités de subventionnement pour l'année 2009.
- Sur la base de ce fax, le président a envoyé un courrier au directeur général de l'ADEPS sollicitant un certain nombre de renseignements afin de permettre au conseil d'administration de prendre des décisions en toute connaissance de cause.
- D. Doyen fait part de contacts verbaux qu'elle a eus avec les responsables de l'ADEPS.
- Un rendez vous avec la direction générale des sports est convenu pour le vendredi 22 mai au Bois St Jean.
- Le Président, Mme D Doyen, J. Ringlet responsable du département haut niveau et le directeur technique représenteront l'AWBB.
- Une nouvelle réunion du conseil d'administration est programmée le lundi 25 mai 2009.

## **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 avril 2009**

- Le procès verbal de la réunion du 20 avril 2009 tel que publié sur le site le 24 avril 2009 est approuvé à l'unanimité.

## **3. Suivi des décisions prises lors de la réunion précédente**

### **3.1. Groupement corpo Namur**

- Monsieur L. Lopez fait rapport de la réunion qui s'est tenue avec les représentants du comité provincial de Namur et du groupement corpo. Au terme de la réunion, les 2 parties se sont accordées sur les modalités de la compétition 2009 -2010.
- Le conseil d'administration demandera une évaluation de la présente compétition au CP Namur.

### **3.2. Dossier de Mr Jean Michel**

- Le président fait état de l'avancement du dossier et la question sera traitée lors de la réunion des parlementaires du 8 juin 2009.

### **3.3. Radiation de Mr Patrick Grossman**

- Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier adressé par le président à l'intéressé.

### **3.4. Rédaction et publication des modifications statutaires**

- La rédaction définitive des modifications statutaires a été réalisée par la commission législative lors de la réunion du 13 mai 2009.
- Les textes actualisés seront publiés sur le site le vendredi 22 mai 2009.

### **3.5. Dossier CP BBW**

- Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier adressé par le secrétariat général au CP BWW et à l'intéressé.
- Le Président poursuivra les démarches afin d'éviter qu'il ne soit pas amené à participer à la prochaine Assemblée générale.

### **3.6. Département Entraîneurs**

- Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la réaction sur la formule « jury central » qui peut permettre aux candidats stagiaires de présenter les examens sans suivre les cours.
- Michel Thiry fait rapport de la réunion de la CP du vendredi 15 mai 2009.

- La proposition de passer l'examen animateur ou Niveau 1 en jury central est abandonnée.
- L'Adeps veut ainsi donner plus de valeur pédagogique aux cours dispensés.
- Il faut dès lors mieux définir les lignes pédagogiques et méthodologiques
- L'Adeps propose ainsi les pistes de réflexion suivantes :
  - Alléger les conditions d'octroi des licences. On pourrait donc revoir notre position.
  - Aménager les cours de niveau 1 ou Animateur. (dispenses pour certains cours ou modules).
  - Il reste possible de se présenter à l'examen d' un brevet de coach Animateur ou de Niveau 1.
  - Stage agréé de 5 jours, (rapport à présenter)
  - Suivre un clinic agréé (rapport à présenter)
- Ainsi une seule inscription à une formation suffirait (L'Adeps n'oblige plus le candidat à être présent à 80% des cours).
- Permettre à nouveau de décentraliser les cours.
- Le cahier des charges sera publié sur le site par la direction technique.

### **3. Assemblée générale du 13 juin 2009**

#### 3.1. Ordre du jour de l'assemblée générale

1. Contrôle des mandats
2. Rapport annuel du Conseil d'Administration et approbation
3. Rapport annuel des différents Départements Régionaux et approbation
4. Approbation des interprétations données par la Commission Législative
5. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration
6. Application des dispositions du décret 8 décembre 2006 sur le subventionnement du sport.
7. Interpellations et motion de confiance
8. Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I., par urgence
9. Championnat 2008 – 2009
  - 9.1. Compétition régionale dames 2 : play-off
  - 9.2. Compétition régionale messieurs : play-off
  - 9.3. Compétition cadets régionaux
10. Approbation du tableau PA 32
11. Approbation de l'application de l'article PF 18
12. Admission, démission, fusion, radiation de clubs et de membres
13. Elections
  - 13.1. Election des membres au conseil d'administration de l'AWBB
14. Nouvelles de la FRBB

- 14.1. Présentation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 24 juin 2009
- 14.2. Désignation des membres effectifs représentant l'AWBB à l'assemblée Générale de la FRBB pour la saison 2009-2010
- 14.3 Présentation de la nouvelle formule des coupes de Belgique
- 14.4. Présentation des modalités des championnats nationaux 2009 - 2010

## 15. Divers

### 3.1.1. Rapports du Conseil d'administration et des départements :

- o Les membres du Conseil d'Administration parcourent ensemble le rapport annuel du Conseil d'administration.
- o Quelques modifications y sont apportées.

### 3.1.2. Compétitions régionales :

- a) Sur la base des résultats des play -offs de cette saison, le département présente un certain nombre de modifications au règlement qui sera soumises à l'assemblée générale :
  - o Le principe de l'organisation des play offs pour clôturer les compétitions dames et messieurs reste acquis.
  - o Il sera obligatoire de s'inscrire pour les Play-offs avant l'antépénultième journée de championnat (plutôt que de devoir se désister).
  - o Toutes les équipes de la série ou de la division pourront s'y inscrire à l'exception des équipes concernées directement par la descente.
  - o S'il n'y a pas de candidats pour disputer les play-off, les candidats à la montée pourront être recherchés dans l'autre série.(en régionale messieurs)
  - o Des commissaires de table seront prévus lors de chaque rencontre de play-offs.
- b) Composition de la R2 dames.
  - o Le département championnat a mal évalué le nombre de montants de première provinciale. De ce fait, le projet compte 15 équipes dans chaque série.
  - o Compte tenu qu'il n'est pas indiqué de revenir sur les termes de la communication faite aux clubs, le conseil d'administration décide de maintenir 15 équipes dans chaque série.
  - o Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de l'assemblée générale.
- c) Pour les cadets, compte tenu du nombre d'équipes inscrites (41), pour le second tour, on procédera à la création de 2 séries de 6 équipes (les 7 premiers de chaque série + les 5 meilleurs deuxièmes).

Le champion serait alors désigné par un match entre les deux premiers de chaque série.

La série suivante sera composée des 2 deuxièmes restants + les 4 meilleurs troisième et ainsi de suite...

### 3.1.2. Modalités d'application de l'article PF 18

- Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale les modalités suivantes de neutralisation du montant de la licence collective pour les équipes montant de division :
- Utilisation du solde des jeunes et si nécessaire, utilisation du boni de l'année 2008

### 3.2. Modalités d'envoi et de publication de l'ordre du jour de l'assemblée générale

- Tous les documents seront publiés sur le site et expédiés le vendredi 22 mai 2009.

## **4. Exercice des fonctions administratives par le conseil d'administration**

### 4.1. Fusion entre les clubs de BSA Jodoigne et RBC Jodoigne (2532)

- Après examen du dossier, le Conseil d'administration entérine la fusion qui fera l'objet d'une notification par le secrétariat général.

### 4.2. Fusion entre les clubs Visé et Fémina (0019)

- Sur la base des documents transmis, le Conseil d'administration entérine la fusion qui fera l'objet d'une notification par le secrétariat général.

### 4.3. Rapport des assemblées provinciales Luxembourg, Liège, Namur et Hainaut

- J Ringlet informe le Conseil d'Administration du déroulement de l'Assemblée Provinciale du Luxembourg et des points particuliers qui ont été abordés dont notamment un constat d'un club du manque de déontologie des coaches par rapport aux joueurs des sélections provinciales.
- A. Geurten commente brièvement le déroulement de l'Assemblée générale de la Province de Liège.
- L. Lopez commente les réunions des assemblées provinciales de Namur et du Hainaut.

### 4.4. Application de l'article PA 74bis (assemblées provinciales Luxembourg, Liège, Namur et Hainaut)

#### 4.4.1. Luxembourg :

- P. Groos (sortant et rééligible) au Comité Provincial : le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la réélection de Mr. Groos.

#### 4.4.2. Liège :

- Cl. Ghiezen (sortant et rééligible) au Comité Provincial : le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la réélection de Mr. Ghiezen.

#### 4.4.3. Namur :

- Mr Saintviteux (sortant et rééligible) au Comité provincia, le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la réélection de mr Saintviteux

#### 4.4.4. Hainaut :

- Mr. J Turrisi (sortant et rééligible) a été réélu. le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la réélection de Mr. J Turrisi.

#### 4.4.5. Mandat aux membres des comités provinciaux réélus :

- Les membres du Conseil d'administration mandatent dès lors les membres des comités provinciaux réélus pour 5 ans et les félicitent pour leur nouveau mandat.

#### 4.5. Agréation d'un nouveau club Rambo Stars

Le Conseil d'Administration entérine la création du nouveau Club à l'unanimité.

Dans le cadre de l'examen de ce dossier, il rappelle que l'article 7 des statuts de l'ASBL précise que tout club de l'AWBB doit avoir son siège social dans une des provinces francophones (Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur, Brabant Wallon) ou sur le territoire de la Région de Bruxelles -Capitale.

Il rappelle également que la langue de travail à l'AWBB est le français et charge le comité provincial BBW de veiller au strict respect de cette disposition statutaire.

Par ailleurs, la question des frais de déplacement des arbitres appelés à officier dans les installations sportives de ce club seront indemnisés sur la base de la distance réelle parcourue.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de cette décision.

#### 4.6. Démission du club de la Hestre

- Le Conseil d'Administration prend acte de la démission du club et la regrette vivement.

#### 4.7 Demande de dérogation du club de Eghezée :

- Le Président informe les membres du Conseil d'administration qu'il s'agit d'une demande du club de Eghezée afin de lui permettre d'aligner 2 joueuses de catégorie minimales filles nées en 1995 en catégorie dames (niveau le plus bas en P2 Dames).

Le Conseil d'Administration marque son accord à l'unanimité sur la demande.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de cette décision.

#### 4.8. Composition de la commission en appel pour le dopage :

- Une commission dopage en appel doit être constituée avec un membre du Conseil D'Administration, un membre d'un organe judiciaire ainsi que idéalement un membre du corps médical.
- Le conseil d'administration désigne messieurs MM. Geurten, (membre du CDA), Hancotte (procureur régional) et le docteur Jean-Paul Mabilie.

## **5. Exercice des fonctions judiciaires par le conseil d'administration**

### 5.1. Evocation du dossier de Mr Di Francesco :

- Attendu que deux suspensions ont été prononcées par le conseil régional de discipline suite aux incidents survenus lors de la séance ;
- Attendu que lors du prononcé de la seconde suspension, le membre n'a pas été entendu ;
- Le conseil d'administration décide d'évoquer les décisions successives du CRD et de renvoyer le dossier au CRD, autrement composé pour statuer tant sur les faits reprochés initialement et sur les délits d'audience.
- Pour ces derniers, le secrétaire du CRD sera entendu.

### 5.2. Nomination de madame Delrue au CPD Hainaut

- Le Conseil d'administration a reçu en date du 13 mai 2009 l'avis de la commission visé à l'article PJ 4 et la proposition du groupe des parlementaires du Hainaut sur la candidature de Madame Delrue Isabelle pour un mandat au sein du Conseil de discipline du Hainaut.
- Le Conseil d'administration marque son accord à l'unanimité sur la candidature.
- Il charge le secrétariat général d'en assurer le suivi.

### 5.3. Confirmation des mandats

- Suite à l'avis favorable de la commission visée à PJ 4 du R.O.I , Madame Christine FOURNEAUX (après son stage) ainsi que Monsieur REMY André (+ de 70 ans) sont confirmés dans leurs fonctions au sein du Conseil provincial de discipline du HAINAUT par le Conseil d'administration

## **6. Rapport du trésorier général**

### 6.1. Relevé des clubs en retard de paiement

- En l'absence du Trésorier général, le Directeur financier informe les membres du Conseil d'Administration de la liste des clubs qui restent en défaut de paiement.
- Après avoir tenu compte de la note de crédit établie le mois suivant, il reste 15 clubs en défaut de paiement dont le solde est débiteur à la date du conseil d'administration.

- o Un courrier sera transmis par recommandé rappelant les principes de l'application du PF8.

## 6.2. Modification de l'article PF 8

- o Sur la base d'une réflexion du trésorier général, une proposition de modification statutaire relative aux modalités de rédaction des factures sera soumise à l'assemblée générale.

## **7. Rapport des différents départements**

### 7.1. Département Championnat :

#### 7.1.1. Résultats des play-off régionaux et nationaux :

- o Kaison communique aux membres du Conseil d'administration les résultats des PO Régionaux et nationaux.

#### 7.1.2. Composition des séries régionales :

- o Kaison présente les projets de séries régionales aux membres du Conseil d'administration.
- o Après un tour de table et un examen approfondi, le conseil d'administration marque son accord à l'unanimité sur la proposition amendée.
- o Ces séries seront publiées sur le site de l'AWBB.

### **REGIONALE A MESSIEURS**

BCU GANSHOREN	BBW
ATOMIA BRUSSELS J	BBW
CANTER SCHAERBEEK	BBW
AM LA LOUVIERE	HAI
BC COURCELLES GOSSELIES	HAI
BC ENGHEN	HAI
JS STAMBRUGES	HAI
BC BELLEFLAMME	LIE
ETOILE JUPILLE	LIE
VAILLANTE JUPILLE B	LIE
BC HERVE BATTICE	LIE
SFX VERVIERS	LIE
AS MAZY SPY	NAM
BB GEMBLoux	NAM

### **REGIONALE MESSIEURS B**

ST HUBERT BOITSFORT	BBW
RPC SCHAERBEEK	BBW
ALSEC NIVELLES B	BBW
ÉCLAIR PONT DE LOUP	HAI
CEP FLEURUS B	HAI
US LAMBUSART	HAI
MAILLEUX COMBLAIN	LIE
4A AYWAILLE	LIE
BC LIERS	LIE
BC ALLEUR	LIE
BC AWANS	LIE
BC BERTRIX	LUX
BC LOYERS	NAM
UR NAMUR	NAM

## REGIONALE 1 DAMES

R CASTORETTES BRAINES	BBW
GANSHOREN DAMES	BBW
CEP FLEURUS	HAI
BC HERVE BATTICE	LIE
R AVENIR JUPILLE	LIE
ATHENA AWANS	LIE
BC AUBEL	LIE
RENAISSANCE MONTEGNEE	LIE
RBC PRAYON	LIE
RBC VERVIERS PEPINSTER	LIE
MARCASSOU LIBRAMONT	LUX
RCS NATOYE	NAM
CRF AWBB	NAM
BC MALONNE	NAM

## REGIONALE 2 A DAMES

GANSHOREN DAMES B	BBW
BF IXELLES	BBW
BC MONS	HAI
MINI TOURNAI	HAI
JS STAMBRUGES	HAI
REBC TEMPLEUVE	HAI
QUAREGNON FEM	HAI
HUY BASKET	LIE
REBOND NEUVILLE	LIE
BC HANEFFE	LIE
RBC VERVIERS PEPINSTER B	LIE
BC MAILLEN	NAM
BC LOYERS	NAM
FIRST ANDENNE	NAM
SOMBREFFE FEM	NAM

## REGIONALE 2 B DAMES

REBOND OTTIGNIES	BBW
EURODERGHEM	BBW
CANTER SCHAERBEEK	BBW
BF MONTAGNARD	HAI
SPIROU MONCEAU B	HAI
JS BAULET	HAI
ABC PERONNES	HAI
SPIROU PDL CHARLEROI	HAI
R UNION BELLAIRE	LIE
BC HERVE BATTICE B	LIE
BC BLEGNY	LIE
BC HENRI-CHAPELLE B	LIE
JUNIOR ARLON	LUX
MARCASSOU LIBRAMONT B	LUX
BC TINTIGNY	LUX

### 7.1.3. Composition des séries nationales

- o A Kaison présente les projets de série qui ont été concertés avec les représentants de la VBL lors de la journée croisée VBL AWBB.
- o Les membres du Conseil d'Administration en prennent acte et approuvent à l'unanimité les propositions présentées, basées sur l'option de placer toutes les équipes d'une même province dans une même série.

## DIVISION 3 NAT.A

BBB GEEL	ANT
BBC WIILEBROEK	ANT
GEMBO BBC	ANT
ANTWERP GIANT	ANT
SOBA ANTWERPEN	ANT

## DIVISION 3 NAT B

CASTORS BRAINE	BBW
US ANDERLECHT	BBW
DEXIA MONS HAINAUT	HAI
UBCF QUAREGNON	HAI
BCCA NEUFCHATEAU	LUX

RBC ESNEUX	LIE	RCS NATOYE	NAM
RBC VERVIERS PEPINSTER	LIE	SINT NIKLAAS	OVL
POINT CHAUD SPRIMONT	LIE	BBC DE PINTE	OVL
BC NINANE	LIE	SCHERPENHEUVEL	VBR
BC HANEFFE	LIE	KBBC OOSTKAMP	WVL
LIEGE BASKET	LIE	TERRA MIA COPE INVENT	WVL
BASKET TONGEREN	LIM	DUVA FRUIT GISTEL	WVL
BBC HOUTHALEN	LIM	BC IEPER	WVL
BBC LOMMEL	LIM	KORTRIJK	WVL

#### 7.1.4. Formule de compétition :

##### 7.1.4.1. Au niveau national :

##### 7.1.4.1.1. Division II nationale Messieurs :

- o La division II nationale messieurs sera composée de 14 équipes.
- o Les rencontres se dérouleront selon la formule classique.
- o Il y aura 2 descendants.
- o Des play-offs seront organisés entre les 8 premiers classés.

##### 7.1.4.1.2. Division III nationale Messieurs :

- o Les deux premiers de chaque série monteront d'office
- o Des rencontres de test matchs croisés (2 A contre 3 B et 2B contre 3 A) seront organisés afin de désigner les montants supplémentaires éventuels.

##### 7.1.4.1.3. Division 1 nationale Dames :

- o L'objectif à atteindre est d'arriver pour la saison 2010 - 2011 à 12 équipes en division 1 nationale dames.
- o Ainsi pour la prochaine saison, les représentants de la VBL et de l'AWBB ont convenu de ne pas faire descendre les derniers classés.
- o Au terme de la compétition 2009 - 2010, les deux champions régionaux montent. A défaut de montant d'une des deux ligues, il sera demandé à l'autre ligue de fournir un montant supplémentaire.

#### 7.1.5. Calendrier 2009 - 2010 :

- o A. Kaison organisera une réunion afin de présenter les séries ainsi que les aménagements éventuels à apporter à la proposition de calendrier.

## 7.2. Département Arbitres

### 7.2.1. Application des nouvelles règles FIBA 2010 -2012

- o Le Président informe les membres du conseil d'administration que d'autres pays s'interrogent également sur les obligations de l'application des nouvelles règles et principalement du traçage des nouvelles lignes.
- o L'AWBB restera attentive aux développements au niveau international.

### 7.2.2. Classement des arbitres régionaux

- J Monsieur communique aux membres du Conseil d'administration le classement des arbitres régionaux qui est publié sur le site.
- Il propose également qu'il n'y ait pas de descendants afin d'éviter les problèmes de désignations pour la saison prochaine.
- Le Conseil d'administration marque son accord à l'unanimité sur la proposition de classement du département.

### 7.2.3. Classement des arbitres nationaux

- J Monsieur communique le classement des arbitres nationaux.
- 3 arbitres participeront au stage de la division 1 nationale Messieurs.
- Il y a 2 descendants de nationale 2 (AWBB -VBL) vers la nationale 3 messieurs.
- Il y a 3 montants de nationale 3 vers la nationale 2 messieurs.
- Il y a 4 descendants de nationale 3 (AWBB -VBL) vers la régionale.
- Le Conseil d'Administration prend acte des classements tels que présentés par J Monsieur.

### 7.3. Département Coupes

- B. Scherpereel expose les nouveaux principes d'inscription pour les coupes de Belgique Messieurs.
- Seuls les clubs évoluant en divisions nationales participent à la coupe 2009 - 2010
- Le 1<sup>er</sup> tour se dispute par poules de 3 équipes (1 national 2, 1 nationale 3A et 1 nationale 3 B)
- Les 14 vainqueurs de poule se rencontrent en 1 match
- Au tour suivant, les vainqueurs rencontrent un clubs de Division nationale messieurs 1 à domicile.
- Pour ce qui concerne la coupe de Belgique Dames, il n'y a pas de changement par rapport à la formule précédente.

## **8. Divers :**

**D. Sonveaux :** expose qu'il y a une certaine ignorance de la part des gens des clubs par rapport aux structures de l'AWBB et propose que l'on publie un organigramme avec les compétences des différents départements.

**D. Doyen :** rappelle l'organisation de la Journée des dirigeants qui se déroulera à Liège le 6 juin prochain organisé par le groupement des parlementaires de Liège.

**R. Obsomer** : communique les programmes des équipes nationales de jeunes qui sont sur le pont durant le WE de l'Ascension.

**R. Obsomer** : informe les membres du conseil d'administration du succès de la journée clinic organisée en partenariat avec I dema et la présentation d'un jeu très ludique « skillastics »  
La prochaine réunion du conseil d'administration est programmée pour le 25 mai à Jambes

Pour le Conseil d'Administration

Yvan Slangen  
Secrétaire général

Jean Pierre Delchef  
Président